

COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 04/11/24

Présents : MUFFAT JF / GREVAT J / TROMBERT R / COTTET O / CHANEY A / PARISSET E / PASQUIER F / VALETTE JM / GAYDON F / PUPPINI C / GREVAT K

Excusés : BERTHIAUD F / GREVAT B / - Absents : -

Le ou les membres dont les noms suivent ont donné à des collègues de leur choix pouvoir écrit de voter, en leur nom par application des dispositions de l'art. L 2121-20 de la loi 96-142 du 21/02/96 : néant

- Le conseil municipal a nommé MM PARISSET E, secrétaire de séance
- Le Maire ouvre la séance du Conseil Municipal à 19H et la feuille de présence est élargée.
- Le quorum est atteint,
- Le compte rendu du conseil municipal du 30/09/24 est approuvé à l'unanimité
- Le Maire donne lecture de l'ordre du jour et propose en question diverse : affaires diverses dont le point est fait d'entrée de séance
- néant

Le Maire informe :

Glissement de terrain du Pont de la Crottaz

Une réunion a eu lieu le 24/10/24 pour faire un point sur les prochains travaux à envisager.

Analyse présentée par M VAENZISI – GEOTEC - :

Rappel : présence d'une fissure de 2.50 m de hauteur et 1 m de large. Une visite le matin même a permis de constater l'évolution de la fissure en partie haute du glissement : de l'ordre de 20cm en Juillet à près de 60cm ce jour. Un mouvement latent est persistant ; GEOTEC souligne sa crainte d'un nouveau mouvement de terre de l'ordre de 1.000m³ dans le versant au gré de la météo.

Ces éléments confirment la nécessité d'intervenir « avec prudence géotechnique » pour les travaux à enclencher dans le versant.

L'objectif conjoint du Département et de la Commune est de minimiser les interventions sur le versant afin d'envisager une réouverture de la RD328. Il ne s'agira pas de réaliser un ouvrage de confortement lourd, mais uniquement de rétablir un profil se rapprochant de la pente naturelle du versant dite « d'équilibre », sans garantie de stabilité en moyen / long terme.

Il est envisagé une intervention en 2 temps : une phase de travaux pour supprimer la casquette supérieure et ensuite des travaux de terrassement, depuis le haut de la pente, pour redonner une pente de stabilité au versant de 35% environ après évacuation des matériaux éboulés du site. Le terrassement est évalué à 22 000 m³ environ.

La commune sollicitera le Département pour envisager la mise à disposition de 10 000m³ de matériaux extraits pour l'utilisation sur une piste forestière. Une première approche financière des seuls travaux de terrassement a été estimée. Les services de l'ONF vont estimer le nombre d'arbres à enlever afin d'avoir une base pour prévoir une coupe à câble, à la fois pour nettoyer la zone du glissement et pour l'entretien du couvert forestier.

Le besoin d'une piste est également étudié, dans le sens d'une utilisation pour l'ONF (MOA Commune) et le traitement du glissement de terrain (MOA Département).

Après la réalisation de la coupe d'arbres, le Département proposera une instrumentation du versant, pour assurer la sécurité des interventions ultérieures et suivre l'évolution du glissement.

Une visite sur le terrain est prévue le 13/11/2024 à 9 h sur site avec les services RTM, ONF, GEOTEC, entreprise de débardage et de travaux acrobatiques. Au cours de cette visite, GEOTEC procédera au piquetage des zones et identifiera les zones à danger, notamment pour l'intervention des bucherons.

Dans l'éventualité d'une co-activité entre entreprises, il sera nécessaire pour la Commune de désigner un coordonnateur SPS (sécurité et protection de la santé). Un cahier des charges pour la réalisation des terrassements sera proposé par le Département, pour une réalisation de travaux au printemps 2025.

In-fine, l'ONF procédera à une campagne de reboisement du versant afin d'endiguer le risque ultérieur de lessivage du versant.

Piste forestière

L'entreprise DEPLACE a été retenue pour effectuer les travaux de terrassement de la piste forestière des Bois Noirs, en application du cahier des charges.

Sécurisation de la traversée du village : trottoirs

Le projet avec une voie est retenu à l'unanimité

Travaux rez-de-chaussée Mairie

Une décoratrice d'intérieur est venue présenter un projet d'aménagement.

Eclairage extérieur de l'église et Monument aux Morts

Un devis a été demandé à l'entreprise DEGENEVE pour un éclairage extérieur de mise en valeur des monuments.

Version avec 7 points lumineux

Version avec 11 points lumineux

Cérémonie du 11 Novembre : à 10h30 Place de l'église

Les enfants de l'école viendront chanter et lire une poésie.

Suivi d'un pot de l'amitié à Blancheneige

Vu le Maire d'ESSERT ROMAND
MUFFAT JF

